

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00344
Numéro SIREN : 424 623 759
Nom ou dénomination : SIDEL BLOWING & SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002140

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	8 179 018	8 179 018	0	0
Fonds commercial	315 245	15 245	300 000	300 000
Autres immobilisations incorporelles	16 650 509	16 531 248	119 262	163 880
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	3 779 871	2 926 904	852 966	887 058
Constructions	32 439 643	22 216 725	10 222 918	8 272 123
Installations techniques, matériel	32 284 329	22 562 740	9 721 589	5 961 084
Autres immobilisations corporelles	5 502 609	4 004 369	1 498 240	1 647 019
Immobilisations en cours	391 615	0	391 615	2 980 305
Avances et acomptes	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	9 585	0	9 585	9 585
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	50 559	0	50 559	20 189
Matières premières, approvisionnements	69 545 578	7 782 029	61 763 549	57 453 709
En cours de production de biens	5 455 424	0	5 455 424	5 623 959
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	18 833 364	11 502 234	7 331 130	12 361 811
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	14 531 935	0	14 531 935	6 147 719
Clients et comptes rattachés	417 546 884	5 056 090	412 490 793	321 877 582
Autres créances	139 678 080	0	139 678 080	82 947 436
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	2 155 422	0	2 155 422	1 867 823
Charges constatées d'avance	672 614	0	672 614	341 929
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	368 772		368 772	266 470

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 25 125 600	25 125 600	25 125 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		6 192 009	6 192 009
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		2 512 560	2 512 560
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	313 140	313 140
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	6 033 110	6 033 110
Report à nouveau		4 595 202	11 068 824
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-19 689 595	-6 473 622
Subventions d'investissement		171 869	0
Provisions réglementées		6 869 066	6 150 352
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
Provisions pour risques		47 826 910	37 769 632
Provisions pour charges		10 136 319	11 963 331
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	26 077
Emprunts et dettes financières divers		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		201 121 973	104 518 197
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		270 294 326	207 289 936
Dettes fiscales et sociales		35 627 990	29 738 057
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		426 287	1 010 789
Autres dettes		20 684 936	15 546 203
Produits constatés d'avance		49 191 078	50 165 333
Ecart de conversion Passif (V)		181 674	180 154


 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	701	701	2 005
Production vendue biens	63 402 733	844 721 152	908 123 884	784 815 589
Production vendue services	10 475 940	69 056 963	79 532 902	57 846 283
Production stockée			-7 513 991	-4 123 284
Production immobilisée			444 026	496 446
Subventions d'exploitation			115 333	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			38 564 721	23 620 622
Autres produits			4 184 408	6 744 180
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			145 220 711	144 130 809
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 609 547	-582 062
Autres achats et charges externes			770 736 809	606 845 094
Impôts, taxes et versements assimilés			5 950 053	8 697 086
Salaires et traitements			49 820 677	46 904 109
Charges sociales			23 823 889	22 558 697
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	3 665 057	3 368 948
	immobilisations	Dotations aux provisions	368 772	266 470
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		6 667 852	7 165 087
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		39 236 728	28 382 151
Autres charges			4 507 221	5 057 023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-21 936 237	-3 391 571
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			5 461	6 772
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			503 169	726 268
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			185 774	120 356
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			37 245	156 820
Différences négatives de change			221 115	244 094
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
RÉSULTAT FINANCIER			436 044	452 482
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-21 500 192	-2 939 088

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	82 720	1 046
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 100 613	746 649
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 112 760	30 180
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	935	100 797
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 267 242	3 466 078
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-197 605	-2 849 360
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	2 385 309	2 174 276
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 393 512	-1 489 102
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-19 689 595	-6 473 622



ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

SIDEL BLOWING AND SERVICES



Faits marquants de l'exercice

L'un des 2 principaux faits marquants de 2021 est la forte augmentation des commandes d'équipements à partir du 2ème trimestre avec notamment plusieurs commandes émises par un seul client aux Etats Unis pour € 116 m et une commande de € 45 m en Grande Bretagne.

L'autre évènement important concerne la tension sur les approvisionnements de matière première et de composants qui a conduit à une augmentation significative du prix d'achat des pièces et à une augmentation des délais de mise en service de nos équipements.

Le CA record de l'exercice 2021 est proche du milliard d'euro à € 987.7 m.

Le CA des équipements est de € 514m dont € 181m pour les emballages en Verre et Cannette (soit € +116m vs 2020) qui est la nouvelle activité reprise par la société en 2020. Les ventes d'équipement pour des emballages en PET sont restés faibles en 2021 (€ 333m) avec une baisse de € 13m par rapport à 2020 qui pour rappel était déjà en très forte baisse par rapport à 2019 (€ -51m). Les commandes importantes enregistrées à partir du 2ème trimestre 2021 en PET conduisent à un carnet important au début de l'exercice 2022 et donc permettent d'anticiper un redressement des ventes sur ce marché.

Le taux de marge des équipements destinés à l'emballage PET est en moyenne plus important pour la société que celui lié à l'emballage Verre et Cannette dont la part de sous-traitance est plus élevée.

Le CA lié aux Services est de € 455m soit € +38m vs 2020 (+9 %) qui était déjà en hausse vs 2019 (+ € 4m). L'augmentation de ces ventes est liée à la hausse des ventes de pièces détachées (€ +15m) et de rétrofit (€ +18m).

Le résultat net est de € -19,7m. La dégradation par rapport à 2020 est principalement due à un mix vente moins favorable (part des ventes d'équipement pour le Verre et les Cannelles plus important), et dans une moindre mesure à cause d'une augmentation des prix matière. D'autre part nous avons comptabilisé une provision de € 3,5 m lié à un défaut de paiement d'un client en Afrique, et une autre provision de € 4,5m pour couvrir les risques liés aux difficultés d'approvisionnement.

L'augmentation importante des commandes d'équipements en 2021 et particulièrement en fin d'année a conduit à un quasi doublement des avances clients (+97 millions d'euros) et a donc contribué à la baisse du Besoin en Fonds de Roulement (-76 millions d'euros) et donc à une amélioration du free cash-flow (+37 millions d'euros).

La Direction des Vérifications Nationales et Internationales a engagé en 2020 un contrôle fiscal dédié à la taxe foncière et à la CFE. Ce contrôle a conduit à un dégrèvement d'impôt de l'administration de 0,3 M€ au titre des exercices 2017, 2018 et 2019. La société a fait une demande de remboursement pour les exercices 2020 et 2021.

La société conteste toujours le redressement notifié par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales concernant le traitement fiscal d'une indemnité de 8 millions d'euros versée à Sidel Spa en 2014.



Règles et méthodes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et tiennent compte du règlement ANC n° 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général et modifié par les règlements ANC n° 2015-06 et n° 2016-07

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Chiffre d'affaires

La méthode d'avancement est utilisée pour tous les équipements, la détermination de l'avancement est la résultante (en pourcentage) du comparatif entre le prix de revient prévisionnel et le prix de revient réalisé et ce, affaire par affaire.

Les autres contrats sont enregistrés selon la méthode de l'achèvement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Ce poste au bilan du 31 décembre comprend :

- le brevet Actis qui est totalement amorti,
- les logiciels amortis sur une durée de 36 mois.
- Le fonds de commerce «Sidel Filling Aseptique » valorisé à 300 milliers d'euros

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition :

	Durée
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériel de production	5 à 8 ans
Matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 4 ans

Les amortissements pratiqués correspondent aux amortissements pour dépréciation.

Pour les matériels entrant dans le champ d'application de l'amortissement dégressif, une provision pour amortissements dérogatoires a été comptabilisée pour la fraction de l'annuité dégressive excédant l'annuité linéaire.

Immobilisations Financières

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautionnements.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production de l'exercice. Les frais financiers sont exclus de la valeur des stocks.

En compte de résultat, une provision est constituée pour les articles stockés depuis plus de deux ans dont les quantités sont supérieures à la moyenne annuelle des consommations des trois derniers exercices pour les composants de machines et à la consommation des dix derniers exercices pour les pièces détachées du service après-vente.

Pour les en-cours et les produits finis, stockés depuis plus d'un an, une provision est constituée en fonction de l'ancienneté, de l'obsolescence des matériels et de leur valeur de marché.

Créances et dettes

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours du 31 décembre ou au cours garanti pour celles faisant l'objet d'une couverture à terme.

Les pertes et gains de change à caractère commercial ont été comptabilisés en résultat d'exploitation à la clôture de l'exercice conformément au règlement ANC n° 2015-05.

La différence entre la valeur d'enregistrement et la valeur au 31 décembre est comptabilisée à l'actif et au passif du bilan sous la rubrique « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change, calculées devise par devise, font l'objet d'une provision pour risques.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à la valeur comptable.

Exposition aux risques de marché

La société est faiblement exposée aux risques de marché. Les offres sont généralement faites aux clients en euros. Lors de la signature, les commandes converties en devises à la demande du client font l'objet de couverture de change à terme.

En cas de couverture de change non affectée, à la suite d'annulation de commandes ou d'un volume d'affaires récurrent, une provision pour perte de change est constituée dans le cas où le cours des ventes à terme est inférieur au cours du 31 décembre.

Les achats en devises font l'objet de couvertures au cas par cas.

Instruments financiers

A part les opérations de couverture de change faites dans le cadre normal de son activité, la société n'effectue pas d'opération sur les instruments financiers.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour garantie et une provision pour mise en route, le cas échéant sont constituées pour les affaires reconnues en chiffre d'affaires.

- La provision pour garantie est calculée en fonction des périodes de garantie accordées, au niveau des conditions générales de vente et des commandes, et calculée d'après des analyses statistiques par type de machine et les prévisions des différents services après-vente.
- La provision pour mise en route concerne les frais d'intervention prévus chez les clients pour les machines reconnues en chiffre d'affaires, dont la mise en route n'est pas encore achevée au 31 décembre.

Une provision pour pertes à terminaison est constituée dans le cas où le prix de revient prévisionnel d'une affaire est supérieur au prix de vente.

Les provisions pour risques et charges comptabilisées à la clôture de l'exercice sont en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06 et l'avis CNC n° 00-01 relatifs à la constatation des passifs et autres provisions.

Engagements de retraite

Régimes à cotisations définies

Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès de caisses indépendantes de la société.

Régimes à prestations définies : engagements de fin de carrière

Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation du CNC 2003-R.01. Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés et sont présentés en engagements hors bilan.

La charge future liée aux indemnités de départ en retraite est couverte partiellement par un contrat d'assurance.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de survie.

Hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sociaux

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements sociaux sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,90 % pour les IFC et 0.80 % pour les médailles.
- Taux d'inflation : 2.00 %,
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire à l'initiative du salarié (donnant lieu à une indemnité soumise à charges sociales au taux moyen de 50,14%)
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres
- Taux d'augmentation des salaires : 2,50% pour tous les salaires
- Taux de rotation : définis suivant la classe d'âge et la catégorie socio-professionnelle
- Table réglementaire de mortalité utilisée : INSEE 2000-2002

Les hypothèses actuarielles sont issues des données historiques constatées pour la société à l'exception des taux d'actualisation qui sont déterminés en fonction de la durée du régime.

Participation des salariés

Le poste participation des salariés au résultat de l'entreprise correspond aux sommes dues au titre de l'intéressement pour 2 385 milliers d'euros.

Régime de l'intégration fiscale

Sidel Blowing & Services bénéficie du régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code général des Impôts, la société mère est Sidel Holding SAS.

Consolidation

Les comptes de Sidel Blowing & Services sont consolidés par intégration globale dans les comptes de Tetra Laval International SA.

Divers

Sauf mention expresse, les montants communiqués dans les tableaux ci-après sont exprimés en millier d'euros

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement important pouvant affecter de manière significative la situation à la date de clôture n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes.

SIDEL BLOWING & SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 25.125.600 euros
Siège social : Avenue de la Patrouille de France
76930 Octeville sur Mer
424 623 759 RCS LE HAVRE

AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux termes d'un procès-verbal de décisions en date du 20 avril 2022, l'Associé Unique a décidé d'affecter la perte de l'exercice 2021 d'un montant de (19 689 594,91) euros en totalité au compte « Report à nouveau», lequel est ramené d'un montant créditeur de 4.595.201,91 euros à un montant débiteur de (15.094.393,00) euros.



Monsieur Christophe Fauriat
Directeur Général





Sidel Blowing & Services

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Sidel Blowing & Services

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Sidel Blowing & Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sidel Blowing & Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Thierry Cornille

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N		Exercice N-1	
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	8 179 018	8 179 018	0	0
Fonds commercial	315 245	15 245	300 000	300 000
Autres immobilisations incorporelles	16 650 509	16 531 248	119 262	163 880
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	3 779 871	2 926 904	852 966	887 058
Constructions	32 439 643	22 216 725	10 222 918	8 272 123
Installations techniques, matériel	32 284 329	22 562 740	9 721 589	5 961 084
Autres immobilisations corporelles	5 502 609	4 004 369	1 498 240	1 647 019
Immobilisations en cours	391 615	0	391 615	2 980 305
Avances et acomptes	0	0	0	0
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	9 585	0	9 585	9 585
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	50 559	0	50 559	20 189
Matières premières, approvisionnements	69 545 578	7 782 029	61 763 549	57 453 709
En cours de production de biens	5 455 424	0	5 455 424	5 623 959
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	18 833 364	11 502 234	7 331 130	12 361 811
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	14 531 935	0	14 531 935	6 147 719
Clients et comptes rattachés	417 546 884	5 056 090	412 490 793	321 877 582
Autres créances	139 678 080	0	139 678 080	82 947 436
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	2 155 422	0	2 155 422	1 867 823
Charges constatées d'avance	672 614	0	672 614	341 929
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0	0	0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0	0	0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	368 772	0	368 772	266 470

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 25 125 600	25 125 600	25 125 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		6 192 009	6 192 009
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		2 512 560	2 512 560
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	313 140	313 140
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	6 033 110	6 033 110
Report à nouveau		4 595 202	11 068 824
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-19 689 595	-6 473 622
Subventions d'investissement		171 869	0
Provisions réglementées		6 869 066	6 150 352
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
Provisions pour risques		47 826 910	37 769 632
Provisions pour charges		10 136 319	11 963 331
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	26 077
Emprunts et dettes financières divers		0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		201 121 973	104 518 197
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		270 294 326	207 289 936
Dettes fiscales et sociales		35 627 990	29 738 057
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		426 287	1 010 789
Autres dettes		20 684 936	15 546 203
Produits constatés d'avance		49 191 078	50 165 333
Ecart de conversion Passif (V)		181 674	180 154

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	701	701	2 005
Production vendue biens	63 402 733	844 721 152	908 123 884	784 815 589
Production vendue services	10 475 940	69 056 963	79 532 902	57 846 283
Production stockée			-7 513 991	-4 123 284
Production immobilisée			444 026	496 446
Subventions d'exploitation			115 333	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			38 564 721	23 620 622
Autres produits			4 184 408	6 744 180
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			145 220 711	144 130 809
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 609 547	-582 062
Autres achats et charges externes			770 736 809	606 845 094
Impôts, taxes et versements assimilés			5 950 053	8 697 086
Salaires et traitements			49 820 677	46 904 109
Charges sociales			23 823 889	22 558 697
	sur	Dotations aux amortissements	3 665 057	3 368 948
	immobilisations	Dotations aux provisions	368 772	266 470
Dotations d'exploitation		Sur actif circulant : dotations aux provisions	6 667 852	7 165 087
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	39 236 728	28 382 151
Autres charges			4 507 221	5 057 023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-21 936 237	-3 391 571
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			5 461	6 772
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			503 169	726 268
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			185 774	120 356
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			37 245	156 820
Différences négatives de change			221 115	244 094
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
RÉSULTAT FINANCIER			436 044	452 482
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-21 500 192	-2 939 088

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	82 720	1 046
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 100 613	746 649
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 112 760	30 180
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	935	100 797
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 267 242	3 466 078
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-197 605	-2 849 360
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	2 385 309	2 174 276
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 393 512	-1 489 102
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-19 689 595	-6 473 622

Faits marquants de l'exercice

L'un des 2 principaux faits marquants de 2021 est la forte augmentation des commandes d'équipements à partir du 2ème trimestre avec notamment plusieurs commandes émises par un seul client aux Etats Unis pour € 116 m et une commande de € 45 m en Grande Bretagne.

L'autre évènement important concerne la tension sur les approvisionnements de matière première et de composants qui a conduit à une augmentation significative du prix d'achat des pièces et à une augmentation des délais de mise en service de nos équipements.

Le CA record de l'exercice 2021 est proche du milliard d'euro à € 987.7 m.

Le CA des équipements est de € 514m dont € 181m pour les emballages en Verre et Cannette (soit € +116m vs 2020) qui est la nouvelle activité reprise par la société en 2020. Les ventes d'équipement pour des emballages en PET sont restés faibles en 2021 (€ 333m) avec une baisse de € 13m par rapport à 2020 qui pour rappel était déjà en très forte baisse par rapport à 2019 (€ -51m). Les commandes importantes enregistrées à partir du 2ème trimestre 2021 en PET conduisent à un carnet important au début de l'exercice 2022 et donc permettent d'anticiper un redressement des ventes sur ce marché.

Le taux de marge des équipements destinés à l'emballage PET est en moyenne plus important pour la société que celui lié à l'emballage Verre et Cannette dont la part de sous-traitance est plus élevée.

Le CA lié aux Services est de € 455m soit € +38m vs 2020 (+9 %) qui était déjà en hausse vs 2019 (+ € 4m). L'augmentation de ces ventes est liée à la hausse des ventes de pièces détachées (€ +15m) et de rétrofit (€ +18m).

Le résultat net est de € -19,7m. La dégradation par rapport à 2020 est principalement due à un mix vente moins favorable (part des ventes d'équipement pour le Verre et les Cannelles plus important), et dans une moindre mesure à cause d'une augmentation des prix matière. D'autre part nous avons comptabilisé une provision de € 3,5 m lié à un défaut de paiement d'un client en Afrique, et une autre provision de € 4,5m pour couvrir les risques liés aux difficultés d'approvisionnement.

L'augmentation importante des commandes d'équipements en 2021 et particulièrement en fin d'année a conduit à un quasi doublement des avances clients (+97 millions d'euros) et a donc contribué à la baisse du Besoin en Fonds de Roulement (-76 millions d'euros) et donc à une amélioration du free cash-flow (+37 millions d'euros).

La Direction des Vérifications Nationales et Internationales a engagé en 2020 un contrôle fiscal dédié à la taxe foncière et à la CFE. Ce contrôle a conduit à un dégrèvement d'impôt de l'administration de 0,3 M€ au titre des exercices 2017, 2018 et 2019. La société a fait une demande de remboursement pour les exercices 2020 et 2021.

La société conteste toujours le redressement notifié par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales concernant le traitement fiscal d'une indemnité de 8 millions d'euros versée à Sidel Spa en 2014.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et tiennent compte du règlement ANC n° 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général et modifié par les règlements ANC n° 2015-06 et n° 2016-07

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Chiffre d'affaires

La méthode d'avancement est utilisée pour tous les équipements, la détermination de l'avancement est la résultante (en pourcentage) du comparatif entre le prix de revient prévisionnel et le prix de revient réalisé et ce, affaire par affaire.

Les autres contrats sont enregistrés selon la méthode de l'achèvement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Ce poste au bilan du 31 décembre comprend :

- le brevet Actis qui est totalement amorti,
- les logiciels amortis sur une durée de 36 mois.
- Le fonds de commerce «Sidel Filling Aseptique » valorisé à 300 milliers d'euros

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition :

	Durée
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Matériel de production	5 à 8 ans
Matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 à 4 ans

Les amortissements pratiqués correspondent aux amortissements pour dépréciation.

Pour les matériels entrant dans le champ d'application de l'amortissement dégressif, une provision pour amortissements dérogatoires a été comptabilisée pour la fraction de l'annuité dégressive excédant l'annuité linéaire.

Immobilisations Financières

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautionnements.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production de l'exercice. Les frais financiers sont exclus de la valeur des stocks.

En compte de résultat, une provision est constituée pour les articles stockés depuis plus de deux ans dont les quantités sont supérieures à la moyenne annuelle des consommations des trois derniers exercices pour les composants de machines et à la consommation des dix derniers exercices pour les pièces détachées du service après-vente.

Pour les en-cours et les produits finis, stockés depuis plus d'un an, une provision est constituée en fonction de l'ancienneté, de l'obsolescence des matériels et de leur valeur de marché.

Créances et dettes

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours du 31 décembre ou au cours garanti pour celles faisant l'objet d'une couverture à terme.

Les pertes et gains de change à caractère commercial ont été comptabilisés en résultat d'exploitation à la clôture de l'exercice conformément au règlement ANC n° 2015-05.

La différence entre la valeur d'enregistrement et la valeur au 31 décembre est comptabilisée à l'actif et au passif du bilan sous la rubrique « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change, calculées devise par devise, font l'objet d'une provision pour risques.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à la valeur comptable.

Exposition aux risques de marché

La société est faiblement exposée aux risques de marché. Les offres sont généralement faites aux clients en euros. Lors de la signature, les commandes converties en devises à la demande du client font l'objet de couverture de change à terme.

En cas de couverture de change non affectée, à la suite d'annulation de commandes ou d'un volume d'affaires récurrent, une provision pour perte de change est constituée dans le cas où le cours des ventes à terme est inférieur au cours du 31 décembre.

Les achats en devises font l'objet de couvertures au cas par cas.

Instruments financiers

A part les opérations de couverture de change faites dans le cadre normal de son activité, la société n'effectue pas d'opération sur les instruments financiers.

Provisions pour risques et charges

Une provision pour garantie et une provision pour mise en route, le cas échéant sont constituées pour les affaires reconnues en chiffre d'affaires.

- La provision pour garantie est calculée en fonction des périodes de garantie accordées, au niveau des conditions générales de vente et des commandes, et calculée d'après des analyses statistiques par type de machine et les prévisions des différents services après-vente.
- La provision pour mise en route concerne les frais d'intervention prévus chez les clients pour les machines reconnues en chiffre d'affaires, dont la mise en route n'est pas encore achevée au 31 décembre.

Une provision pour pertes à terminaison est constituée dans le cas où le prix de revient prévisionnel d'une affaire est supérieur au prix de vente.

Les provisions pour risques et charges comptabilisées à la clôture de l'exercice sont en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06 et l'avis CNC n° 00-01 relatifs à la constatation des passifs et autres provisions.

Engagements de retraite

Régimes à cotisations définies

Les engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite font l'objet de versements réguliers auprès de caisses indépendantes de la société.

Régimes à prestations définies : engagements de fin de carrière

Le coût de cet avantage est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées conformément à la recommandation du CNC 2003-R.01. Les engagements de retraite ne sont pas comptabilisés et sont présentés en engagements hors bilan.

La charge future liée aux indemnités de départ en retraite est couverte partiellement par un contrat d'assurance.

Primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté

Ces primes, dont la pratique dans la société est permanente et systématique, font l'objet d'une provision. La méthode de calcul utilisée est une projection individuelle tenant compte de la rotation du personnel et de l'espérance de vie par rapport aux tables de survie.

Hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sociaux

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements sociaux sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,90 % pour les IFC et 0.80 % pour les médailles.
- Taux d'inflation : 2.00 %,
- Mode de départ à la retraite : départ volontaire à l'initiative du salarié (donnant lieu à une indemnité soumise à charges sociales au taux moyen de 50,14%)
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres
- Taux d'augmentation des salaires : 2.50% pour tous les salaires
- Taux de rotation : définis suivant la classe d'âge et la catégorie socio-professionnelle
- Table réglementaire de mortalité utilisée : INSEE 2000-2002

Les hypothèses actuarielles sont issues des données historiques constatées pour la société à l'exception des taux d'actualisation qui sont déterminés en fonction de la durée du régime.

Participation des salariés

Le poste participation des salariés au résultat de l'entreprise correspond aux sommes dues au titre de l'intéressement pour 2 385 milliers d'euros.

Régime de l'intégration fiscale

Sidel Blowing & Services bénéficie du régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code général des Impôts, la société mère est Sidel Holding SAS.

Consolidation

Les comptes de Sidel Blowing & Services sont consolidés par intégration globale dans les comptes de Tetra Laval International SA.

Divers

Sauf mention expresse, les montants communiqués dans les tableaux ci-après sont exprimés en millier d'euros

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement important pouvant affecter de manière significative la situation à la date de clôture n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes.

Chiffre d'affaires par zone géographique (Pays livrés)

	2021	2020	2019
France	96 532	75 624	114 631
EUROPE	220 224	159 429	169 858
USA / Canada	168 355	175 565	165 589
AMERIQUE DU SUD	145 759	91 572	82 004
MOYEN-ORIENT / AFRIQUE	205 677	184 500	170 432
ASIE - PACIFIQUE	151 110	155 975	171 387

Éléments constitutifs des frais de recherche et développement

Les dépenses exposées ont été comptabilisées en charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 28,9 millions d'euros. Il convient de noter que ce montant intègre une facturation de Sidel Participations pour un montant de 0,7 millions d'euros correspondant à des frais de dépôt et maintien de brevets.

Impôt sur les bénéfices

La société Sidel Blowing & Services bénéficie du régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code général des Impôts, la société mère est Sidel Holding SAS.

La société calcule son impôt comme si elle n'était pas intégrée, ses éventuels déficits sont utilisés par la tête d'intégration fiscale.

La société n'a pas de déficits antérieurs à l'intégration reportables.

Analyse du résultat net

Libellé	Exercice N	Exercice N-1
Résultat courant avant impôts	-21 500	-2 939
Résultat exceptionnel	-198	-2 849
Participations des salariés	-2 385	-2 174
impôts sur les bénéfices	4 394	1 489

Analyse du résultat avant impôts

Libellé	Exercice N	Exercice N-1
Résultat net de l'exercice	-19 690	-6 474
impôts sur les bénéfices	-4 394	-1 489
Résultat avant impôts	-24 083	-7 963
Variation des provisions réglementées	-719	-578

Ventilation de la charge d'impôt

Libellé	Résultat avant impôts	Impôt	Résultat net
Résultat courant	-21 500	0	-21 500
Résultat exceptionnel	-198	0	-198
Participation légale	-2 385	0	-2 385
Crédit d'impôts		4 394	4 394

La perte exceptionnelle de N-1 était liée à la constitution d'amortissements dérogatoires suite aux préconisations de la Direction des Vérifications Nationales et Internationales.

Impôt sur les bénéfices (suite)

Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

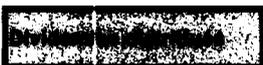
Libellé	Exercice N	Exercice N-1
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	6 869	6 150
Subventions d'investissement	172	0
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	369	266
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels	0	0
Provision restructuration	0	1 339
Perte à terminaison	24 061	18 412
Provision pour garantie avancée	2 539	2 670
Provisions pour pertes de change	369	266
Contribution sociale de solidarité	1 332	1 257
Participation N-1	0	0
Participation N	0	0
Pertes potentielles sur contrat à long terme	0	0
Indemnités pour bonus	6 944	0
Provisions pour retraites et obligations similaires	0	1 039
Pénalités	0	70
Charges à payer	0	0
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M	0	0
Ecart de conversion Passif	0	0
Autres produits taxés d'avance	0	0
Déficits reportables fiscalement	0	0

(1) Taux d'impôt :

Dont taux normal d'impôt sur les sociétés : 1ère tranche <500 k€	27,50%	28,00%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés : 2ème tranche >500 k€	27,50%	31,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Résultat	Clôture
Capital social ou individuel	25 126					25 126
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	6 192					6 192
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	2 513					2 513
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves réglementées	313					313
Autres réserves	6 033					6 033
Report à nouveau	11 069			-6 474		4 595
Résultat de l'exercice	-6 474	6 474			-19 690	-19 690
Subventions d'investissement	0	172				172
Provisions réglementées	6 150	1 216	-497			6 869



Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Le capital de la société est divisé en 1 653 000 actions d'une valeur nominale de 15,20 €

L'évolution des capitaux propres entre 2020 et 2021 provient de l'affectation du résultat de 2020 dans le compte report à nouveau comptabilisé, de la variation des provisions réglementées et du résultat de l'exercice 2021

Nous notons l'optention d'une provision pour investissement pour un montant de 172 K€

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice		Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0		0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	25 083		0	61
	Terrains	3 777		0	4
Constructions	Sur sol propre	8 525		0	1 348
	Sur sol d'autrui	0		0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20 933		0	1 652
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 647		0	5 481
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0		0	0
	Matériel de transport	271		0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	4 627		0	604
	Emballages récupérables et divers	0		0	0
	Immobilisations corporelles en cours	2 980		0	0
	Avances et acomptes	0		0	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0		0	0
	Autres participations	10		0	0
	Autres titres immobilisés	0		0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	20		0	30
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	25 145	0
	Terrains	0	1	3 780	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	9 873	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et	0	18	22 567	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	843	32 284	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, agencements, divers	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	271	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	5 231	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	2 589	0	392	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	10	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	51	0

En tenant compte de la réallocation des immobilisations en cours, l'investissement de l'année s'élève à 6 561 K€

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		24 620	106	0	24 726		
Terrains		2 890	37	0	2 927		
	Sur sol propre	7 909	97	0	8 006		
Constructions	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	13 277	952	18	14 211		
Installations techniques, matériels et outillages		21 686	1 720	843	22 563		
	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0		
Autres immo. corporelles	Matériel de transport	194	24	0	218		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 058	729	0	3 787		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	38	0	0	81	0	0	-44
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	368	0	0	0	0	368
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	74	0	1	68	0	6
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	611	0	12	285	0	314
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	3	0	0	7	0	-3
Mat bureau.	0	121	0	0	43	0	78
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres							
	0			0			0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	6 150	1 216	497	6 869
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
Risque de change	266	369	266	369
Garantie	12 717	0	1 170	11 547
Mise en route des machines	8 844	7 192	7 837	8 199
Litiges	1 507	5 407	1 228	5 686
Pénalités	283	312	283	312
Médailles du travail	1 200	0	40	1 160
Restructuration & RH	3 119	861	2 043	1 937
Concessions commerciales	968	737	1 234	471
Non recouvrement client	0	3 473	0	3 473
Pertes à terminaison	18 630	21 305	15 772	24 163
Risques & charges divers	2 198	0	1 552	646
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	21 493	4 166	6 375	19 284
Provisions sur comptes clients	4 921	2 502	2 366	5 056
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
Dont dotations et reprises d'exploitation		46 273	38 565	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 267	2 101	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

La provision pour restructuration provient du plan de départ sénior lancé en 2020, des litiges et des transactions DRH en cours.

Les pertes prévisionnelles sur les affaires affectées, sont provisionnées en « Pertes à terminaison ».

Provisions inscrites au Bilan (suite)

Les reprises de provisions s'analysent en :

- reprise de provisions suite à utilisation pour 38,7 millions d'euros dont 7,8 pour la mise en route des machines, 15,8 millions d'euros concernant les pertes à terminaison et 8,7 millions d'euros pour les dépréciations d'actif circulant.

En Valeur Brute	Provision utilisée	Provision excédentaire	Reprise
PROVISIONS REGLEMENTEES			
Amortissements dérogatoires	497	0	497
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Risque de change	266		266
Garantie	1 170		1 170
Mise en route des machines	7 837		7 837
Litiges	544	684	1 228
Pénalités	283		283
Médailles du travail	40		40
Restructuration & RH	1 169	874	2 043
Concessions commerciales	801	433	1 234
Pertes à terminaison	15 772		15 772
Risques & charges divers	1 552		1 552
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS			
Provisions sur stocks	6 375		6 375
Provisions sur comptes clients	2 366		2 366
Autres provisions pour dépréciations	0		0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			0	0	0	
Prêts			0	0	0	
Autres immos financières			51	51	0	
Clients douteux ou litigieux			0	0	0	
Autres créances			417 547	402 206	15 341	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			16	16	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			68	68	0	
Impôts sur les bénéfices			2 400	2 400	0	
Taxe sur la valeur ajoutée			8 460	8 460	0	
Etat et autres collectivités			0	0	0	
Autres impôts			0	0	0	
Etat - divers			564	564	0	
Groupes et associés			125 383	125 383	0	
Débiteurs divers			2 788	2 788	0	
Charges constatées d'avance			673	673	0	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			270 294	270 294	0	0
Personnel et comptes rattachés			18 504	18 504	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			11 193	11 193	0	0
Impôts sur les bénéfices			0	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques			3 622	3 622	0	0
Obligations cautionnées			0	0	0	0
Autres impôts			2 309	2 309	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			426	426	0	0
Groupes et associés			0	0	0	0
Autres dettes			20 685	20 685	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			49 191	49 191	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			0			

Charges à payer

Charges à payer	Exercice N	Exercice N-1
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	51 351	46 068
Dettes fiscales et sociales	27 904	23 205
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	65	405
Autres dettes	15 098	10 926

Produits à recevoir

	Exercice N	Exercice N-1
Créances rattachées à des participations	0	0
Autres immobilisations financières	0	0
Créances clients et comptes rattachés	1 652	1 100
Personnel et comptes rattachés	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-14	4
Etat et autres collectivités publiques	293	0
Autres créances	60	3 298
Disponibilités	0	0

Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises liées
Avances et acomptes versés sur Immobilisations	
Incorporelles	
Corporelles	
	0
Immobilisations financières	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
	0
Créances	
Fournisseurs : avances et acomptes versés	4 526
Créances clients	35 767
Clients avancement	235
Factures à établir	1 721
Fournisseurs avancement débiteurs	2 512
Autres créances	9
Capital souscrit appelé non versé	
	110
Disponibilités	
Cash Pooling	120 724
Comptes courants financiers	4 659
	125 383
Dettes financières diverses	
Dettes rattachées à des participations	
Emprunts et dettes financières divers	
Comptes courants financiers	
	0
Dettes fournisseurs	
Dettes fournisseurs	96 119
Dettes fournisseurs avancement	86 221
Dettes fournisseurs factures non parvenues	14 271
Clients	3 514
Clients avancement créditeurs	1 616
Clients : avances et acomptes reçus	
Dettes sur immobilisations	
Autres dettes	263
	201 904

Sont indiqués les postes du bilan à la clôture de l'exercice enregistrant les montants avec les autres sociétés du groupe. Il n'existe aucune transaction avec les parties liées qui aurait été conclue en dehors des conditions normales du marché

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exercice N	Exercice N-1
Charges constatées d'avance assurance	0	0
Charges constatées d'avance services extérieurs	673	342

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice N	Exercice N-1
Produits constatés d'avance gestion courante	48 141	49 668
Produits financiers constatés d'avance	1 050	497

Engagements pris en matière de retraite

	Ouverture	Gains / pertes actuariels	P&L IFRS	capitaux propres IFRS	P&L local Gaap	Paiement	Clôture
DBO	-17 195	84	-962	867		-324	-17 530
Actifs du régime	3 085	31	23				3 139
Actuariels non reconnus (gains)		-115		982			
Coûts des services non reconnus				0			
Médaille du travail	-1 200		15		15	25	-1 160

Les indemnités de fin de carrière non comptabilisées s'élèvent à 14,4 millions d'euros à la clôture, l'indemnisation des médailles du travail pour 1,2 million d'euros étant comptabilisée en provisions pour risques et charges.

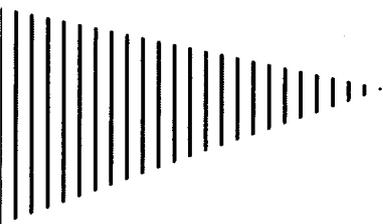
Effectif moyen par catégorie

Effectif	Effectif moyen salarié	
	Exercice N	Exercice N-1
Ingénieurs et Cadres	417	427
Employés	343	351
Ouvriers	32	35

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

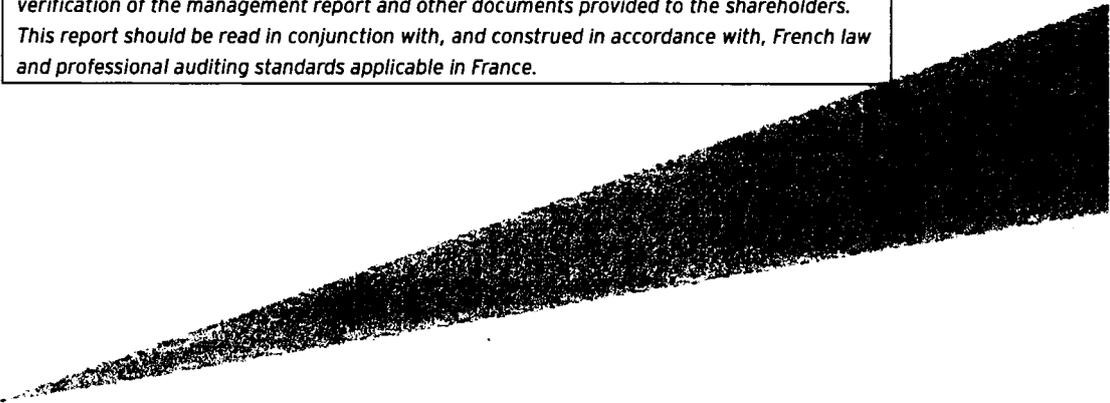
	Exercice N
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	144
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	



This is a translation into English of the statutory auditor's report on the financial statements of the Company issued in French and it is provided solely for the convenience of English-speaking users.

This statutory auditor's report includes information required by European regulations and French law, such as information about the appointment of the statutory auditor or verification of the management report and other documents provided to the shareholders.

This report should be read in conjunction with, and construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France.



Sidel Blowing & Services

Year ended December 31st, 2021

Statutory auditor's report on the financial statements

ERNST & YOUNG Audit



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Sidel Blowing & Services

Year ended December 31st, 2021

Statutory auditor's report on the financial statements

To the Sole Shareholder of Sidel Blowing & Services,

Opinion

In compliance with the engagement entrusted to us by decision of the shareholder, we have audited the accompanying financial statements of Sidel Blowing & Services for the year ended December 31, 2020.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the Company as at 31 December 2020 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with French accounting principles.

Basis for Opinion

1. Audit Framework

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Our responsibilities under those standards are further described in the *Statutory Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report.

2. Independence

We conducted our audit engagement in compliance with independence requirements of the French Commercial Code (*Code de commerce*) and the French Code of Ethics (*Code de déontologie*) for statutory auditors for the period from January 1, 2020 to the date of our report and specifically we did not provide any prohibited non-audit services referred to in Article 5(1) of Regulation (EU) No 537/2014.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région Paris - Ile de France

Siège social : 1-2, place des Saïsons - 92400 Courbevoie - Paris - La Défense 1



Justification of Assessments - Key Audit Matters

Due to the global crisis related to the Covid-19 pandemic, the financial statements of this period have been prepared and audited under specific conditions. Indeed, this crisis and the exceptional measures taken in the context of the state of sanitary emergency have had numerous consequences for companies, particularly on their operations and their financing, and have led to greater uncertainties on their future prospects. Those measures, such as travel restrictions and remote working, have also had an impact on the companies' internal organization and the performance of the audits.

It is in this complex and changing context that, in accordance with the provisions of Articles L. 823-9 and R. 823-7 of the French Commercial Code (Code de commerce) relating to the justification of our assessments, we hereby inform you that the most significant assessments that we have made, in our professional opinion, relate to the appropriateness of the accounting principles used, the reasonableness of the significant estimates made and the overall presentation of the accounts.

These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on specific items of the financial statements.

Specific verifications

We have also performed, in accordance with professional standards applicable in France, the specific verifications required by laws and regulations.

We have no matters to report as to the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information given in President's management report and in the other documents with respect to the financial position and the financial statements provided to the sole shareholder.

We certify the fair presentation and the consistency with the financial statement of the information relating to payment periods mentioned in Article D. 441-6 of the French Commercial Code.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with French accounting principles and for such internal control as Management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, Management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless it is expected to liquidate the Company or to cease operations.

The financial statements were approved by the President.



Statutory Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our role is to issue a report on the financial statements. Our objective is to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with professional standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As specified in Article L. 823-10-1 of the French Commercial Code (*Code de commerce*), our statutory audit does not include assurance on the viability of the Company or the quality of management of the affairs of the Company.

As part of an audit conducted in accordance with professional standards applicable in France, the statutory auditor exercises professional judgment throughout the audit and furthermore:

Identifies and assesses the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, designs and performs audit procedures responsive to those risks, and obtains audit evidence considered to be sufficient and appropriate to provide a basis for his opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

Obtains an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the internal control.

Evaluates the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by Management in the financial statements.

Assesses the appropriateness of Management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. This assessment is based on the audit evidence obtained up to the date of his audit report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern. If the statutory auditor concludes that a material uncertainty exists, there is a requirement to draw attention in the audit report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are not provided or inadequate, to modify the opinion expressed therein.

Evaluates the overall presentation of the financial statements and assesses whether these statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.



Paris-La Défense, April 7th 2022

The Statutory Auditor
French original signed by
ERNST & YOUNG Audit

Thierry Cornille